

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 avril 2023

Délibération n°2023/082

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 18 avril 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mr SOLMAZ Kéan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mr ANDRE Sébastien
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr GARNIER Jacques
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André – Mr DARBON Thierry – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René – Mme BONNET Josette – Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT BARTHELEMY	Mr BECT Gérard
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude – Mme CHOUCANE Aida

SAINT PRIM
SALAISE SUR SANNE
SONNAY
VILLE SOUS ANJOU

Mr CROS Michel
Mr VIAL Gilles – Mr AZZOPARDI Xavier
Mr LHERMET Claude
Mr SATRE Luc

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme ALBUS Delphine pouvoir à Mr DARBON Thierry - Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme DUGUA Isabelle pouvoir à Mr PAVONI Jean François - Mr ROUSVOAL Marc pouvoir à Mr PEY René – Mme HAINAUD Marie-Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mme LECOUTRE Sandrine pouvoir à Mr MERLIN Olivier - Mme BUNIAZET Françoise pouvoir à Mr VIAL Gilles - Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mr AZZOPARDI Xavier

EXCUSES : Mr FLAMANT Yann – Mr BONNETON Gilles – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mme MOREL Nathalie – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr MOUCHIROUD Robert - Mr REY Jean-Marc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



OBJET : Création de postes

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant que pour faire suite aux divers recrutements (dans le cadre de créations de postes ou de remplacements) il est nécessaire de mettre en adéquation les grades des postes validés, avec les grades des agents recrutés :

Budget général :

- **3 postes d'animateur territoriaux** à temps complet :
 - 1 pour assurer les missions de coordonnateur Programme de Réussite Educative et Convention Territoriale Globale,
 - 2 pour assurer les missions de référents Programme Réussite Educative.
- **1 poste d'adjoint technique** à temps complet pour assurer les missions de ripper.

Budget assainissement :

- **2 postes d'ingénieur** de droit privé à temps complet :
 - 1 pour assurer les fonctions de responsable du service ingénierie,
 - 1 pour assurer les missions de chargé de projets études et travaux.
- **1 poste de technicien** chargé d'études et travaux à temps complet.

Considérant que dans le cadre des avancements de grades de l'année 2023, il est proposé la création des postes suivants :

Budget général :

- **2 postes de rédacteurs principaux de 1^{ère} classe** à temps complet,
- **3 postes d'adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe** à temps complet,
- **1 poste d'agent de maîtrise principal** à temps complet,
- **1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** à temps complet,
- **1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** à temps non complet 30,5/35 heures,
- **1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe** à temps complet,
- **1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe** à temps non complet 14,5/20 heures,
- **2 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} classe** à temps complet,
- **1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe** à temps non complet 33/35 heures,
- **1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe** à temps complet.

Budget assainissement :

- **1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** à temps complet,
- **2 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe** à temps complet,

Budget eau :

- **1 poste d'agent de maîtrise principal** à temps complet,
- **2 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe** à temps complet.

Budget port :

- **1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe** à temps complet.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

ADOPTE les propositions de Madame la Présidente ci-dessus exposées, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD